

Le REFLET Municipal



Saint-Adelphe
UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

COORDONNÉES

150, rue Baillargeon
Saint-Adelphe, Qc G0X 2G0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h à 16h30

☎ 418-322-5721
🖨 418-322-5434
🌐 www.st-adelphe.qc.ca
✉ st-adelphe@regionmekinac.com
📘 Municipalité de Saint-Adelphe

Dépôt légal septembre 2023 - 428^e parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 535 copies



Mot du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Travaux de voirie

D'importants travaux de voirie auront lieu sur la rue Principale près du chemin menant à l'Écocentre ainsi qu'à la fin de la route Bureau à la limite de la municipalité vers St-Ubalde. Ce sont 2 ponceaux qui seront changés complètement au cours de l'automne. Nous vous informerons de la date exacte dans un prochain communiqué que vous recevrez par nos plateformes de communications habituelles soient : **ALERTES MUNICIPALES, INFOLETTRE ET FACEBOOK.**

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous abonner minimalement à **ALERTES MUNICIPALES** par notre site web au www.st-adelphe.qc.ca afin de vous assurer de recevoir sur votre téléphone nos communications d'urgence, fermeture de route, etc. Il nous fera plaisir de vous aider à compléter votre abonnement en appelant au bureau municipal au numéro suivant : 418-322-5721, poste 1 (Mélanie).

BACS BRUNS

À l'approche de l'automne et de la fermeture de nos aménagements paysagers, de notre jardin, de la taille des arbustes etc., notez que tous ces résidus verts sont acceptés dans le bac brun. Consultez la liste de toutes les matières acceptées dans votre bac brun à la page 3 du présent journal.

Il est à noter que le bac brun sera collecté à toutes les semaines jusqu'à la mi-novembre.

Coût des matières à traiter :

**Une tonne de matière à l'enfouissement coûte 176\$ (Bac noir)*

**Une tonne/habitant de matière organique coûte 27\$ (Bac brun)*

** Statistique Saint-Adelphe : Juin 34%, juillet 57 % et août 56%, des bacs bruns qui ont été collectés sur notre territoire à ce jour.*

***Source ÉNERGYCYCLE*

Collectivement, plus nous utiliserons notre bac brun, plus nous détournerons de matières de l'enfouissement et plus nous économiserons.

CONCOURS de dessins de Noël

Dans le cadre de municipalité Amie des enfants (MAE).
(Voir Informations complètes page 6).

Paul Labranche
Le maire, Paul Labranche

Septembre 2023

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS DE SEPTEMBRE

- ♦ Autorisation à la directrice générale pour faire des demandes de soumission sur invitation pour le déneigement du stationnement de la bibliothèque municipale située au 601, rue Principale ainsi que pour le déneigement des bornes-fontaines et des chemins d'accès au réservoir, au puit d'eau potable et au site d'assainissement pour l'hiver 2023-2024.
- ♦ Appui à la MRC Mékinac pour le projet FRR – V4 Coopération municipale.
- ♦ Acceptation de la soumission de Carrosserie Allaire au coût de 3 886,16\$ pour la réparation du camion Dodge Ram de la municipalité.
- ♦ Entretien du cours d'eau Ruisseau Noir, branches # 6, # 7 et # 8.
- ♦ Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada.
- ♦ Prêt à titre gracieux de la grande salle à madame Janie Bellemare pour des cours de Tabata (circuit cardio-musculation).
- ♦ Acceptation de la demande du centre des Loisirs de Saint-Adelphe pour l'utilisation de l'ancien local de la société d'histoire.
- ♦ Acceptation de la soumission de plans et devis de GRH service-conseil pour la réfection de ponceaux.
- ♦ Concours de cartes de Noël pour les enfants de Saint-Adelphe organisé par la municipalité.
- ♦ Autorisation à monsieur Normand Hudon pour faire la distribution de Publi-sac sur certains sites municipaux.

CORRESPONDANCE DU MOIS

Revenu Québec : Réception d'un chèque au montant de 5 306,44\$ d'un avis de cotisation;

Revenu Québec : Réception d'un chèque d'un montant de 15 056,23\$ pour la demande de TPS du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023;

Assemblée nationale du Québec : Madame Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette-Saint-Maurice, consent au montant de 500\$ au Club Quad Mékinac (2011) inc. pour la réparation de sentiers Quad;

Ministère des affaires municipales et de l'habitation : Rappel de la semaine de la municipalité du 10 au 16 septembre prochain;

Ministère des affaires municipales et de l'habitation : Adoption d'une loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal;

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : Travaux de remblais et déblais en rive et littoral du l'embranchement du ruisseau Douville pour le remplacement d'un ponceau;

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles – Déclaration des tonnages – Redistribution 2023;

Société d'habitation du Québec : Invitation à une activité le 19 septembre à Trois-Rivières;

Fédération québécoise des municipalités : Appel à toutes les municipalités – adoption d'une résolution pour le renouvellement du programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ);

Fédération québécoise des municipalités : Plan d'action en sécurité routière 2023-2028 – Les municipalités partenaires du nouveau Plan d'action en sécurité routière;

Fonds d'action Québécois : Réception du montant de 16 080\$ pour le projet DDAC -13 - parc riverain de Saint-Adelphe;

Association Québécoise de récupération des contenants de boissons : Invitation aux séances d'information de septembre; nouveau système de consigne;

Développement Mauricie : Bulletin du marché du travail Mauricie;

Direction de la Mauricie de l'Estrie et du Centre-du-Québec : Informations importantes pour les Ententes de développement culturel 2024;

Cogeco : Renouvellement commandite de service renouvelée;

Culture Mauricie : Rentrée culturelle 2023 le 27 septembre prochain;

Corporation de développement communautaire (CDC Mékinac) : Invitation au 25^e anniversaire de la CDC Mékinac au centre multifonctionnel de St-Adelphe le 5 octobre;

La Sambba : Réception de la trousse formation PAEE sur les plantes aquatiques exotiques et envahissantes;

Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) MRC Maskinongé : Nouveau projet pilote du ministère de l'immigration pour les travailleurs agricoles étrangers en Mauricie;

Fadoq St-Adelphe : Demande d'appui pour l'achat d'un nouvel ordinateur portable auprès du programme Nouvel Horizon;

La tournée Fer et Eau : Invitation à la tournée Fer et Eau pour évaluer, corriger et prolonger l'intégrité structurale des conduites d'aqueduc en fonte;

Rappel compostage

Matières acceptées



Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits et légumes (pelures et noyaux)
- Viandes, os, oeuf
- Fruits de mer, poissons et arêtes
- Produits laitiers
- Aliments liquides (petite quantité)
- Pains et céréales (pâtes, pâtisseries)
- Graines, noix et écales
- Marc de café, thé et sachet, filtre
- Nourriture pour animaux

Résidus de jardin

- Feuilles, gazon, fleurs et terre
- Paille et foin
- Petites branches et racines (diamètre maximal de 5 cm)

Papiers et cartons souillés

- Sacs en papier
- Boîtes de pizza sales
- Essuie-tout, serviettes en papier et mouchoirs
- Vaisselles en carton
- Journaux et circulaires

Autres matières

- Cheveux, poils et plumes
- Bois alimentaire (ustensiles, baguettes, cure-dents, broches)
- Litière et excréments d'animaux domestiques
- Bran de scie ou copeaux de bois non-traité
- Cendres froides (refroidies 72 h)



Matières refusées



- Sacs en plastique (compostable, biodégradable et oxodégradable)
- Vaisselles compostables en plastique (PLA)
- Contenants et emballages en plastique
- Boîtes et papiers cirés, laminés ou glacés
- Verre et métal
- Animaux morts et résidus de débitage
- Plantes envahissantes
- Couches et produits sanitaires
- Gravier, roches et pierres
- Bûches et souches d'arbre
- Bois traité
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Huiles à moteur et essence
- Mégots de cigarettes
- Styromousse
- Vêtements et textiles
- Sacs d'aspirateur
- Mousse de sècheuse et feuilles d'assouplissant

Sacs, emballages et contenants en plastique refusés

→ Seuls les sacs en papier sont acceptés.

Encore mieux, déposer vos matières directement dans le bac. Les sacs, emballages et contenants en plastique sont refusés dans le bac brun, même ceux dits biodégradables ou compostables.

Ces types de plastique ne se dégradent pas au même rythme que les matières compostables.





ACTION DE GRÂCES

Prendre note que les bureaux de la municipalité ainsi que ceux de Postes Canada seront fermés le :
Lundi 9 octobre 2023.

SÉANCE DU CONSEIL À LA SALLE DE LA FADOQ



Lundi, le 2 octobre à 20h

PROCHAINES COLLECTES D'OCTOBRE



Recyclage et compostage 5 et 19

Déchets et compostage 12 et 26



SITE DE RÉCUPÉRATION DES RÉSIDUS VERTS

Comme à chaque année, la municipalité de Saint-Adelphe, dispose de deux endroits où l'on peut déposer nos feuilles mortes, notre gazon et nos plantes et ce, jusqu'au **03 novembre 2023 inclusivement**.

Les endroits désignés sont:

- **420, rang Saint-Joseph à la Ferme Jalico inc.** (Jacques Gauthier propriétaire).
- **150, rue Baillargeon** (stationnement de l'Hôtel de ville)

Afin d'assurer la propriété des lieux, nous demandons aux résidents de vider le contenu de leurs sacs à l'endroit précis où seront recueillis les résidus verts et de rapporter les sacs vides avec eux, ou bien les déposer dans le bac placé à proximité.

La matière entreposée produira un excellent compost qui servira à améliorer la structure et la fertilité des sols.

MAIS N'OUBLIEZ PAS QUE **VOTRE BAC BRUN** peut recevoir tous vos résidus verts!!!



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Il est permis dans la municipalité, entre le **1^{er} octobre 2023** et le **30 avril 2024**, d'installer un abri d'auto temporaire.

Hors de la période autorisée, les abris d'auto temporaires doivent être entièrement démontés.

Après cette date, des avis ou même des constats d'infraction pourraient être émis aux retardataires récalcitrants qui n'auraient pas démonté entièrement la structure de métal et la toile de leur abri.



Écocentre



Le service de dépôt des matériaux secs et des matériaux valorisables à l'écocentre **se termine le samedi 4 novembre 2023**. Il n'y aura donc plus de conteneur sur les lieux après cette date.

Nous vous rappelons qu'il est **interdit** de laisser des matériaux et de s'en départir près de la clôture du site et ce, en tout temps.

De retour au printemps 2024 !

RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MÉKINAC



Tu as envie de relever des nouveaux défis ?
Tu aimerais t'impliquer dans ta communauté ?

DEVIENS POMPIER À TEMPS PARTIEL !

N'hésites pas à poser ta candidature dès maintenant !

Pour des informations:

Téléphone : 418 365-1866 - Courriel : info@incendiemekinac.com



*L'office municipal d'habitation de Mékinac
a présentement quelques logements de disponible.*

*Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou
si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité,
veuillez communiquer au 418-289-4033.*



Bibliothèque Saint-Adelphe



Nouveautés Adultes

Lucinda Riley - Les 7 sœurs Tomes 1, 7 et 8
 Robyn Carr - Virgin River Tome 7 à 9
 Danielle Steel - Mensonges
 Sarah Penner - Le cercle occulte de Londres
 Patrice Cazeault - Le Roi grenouille
 Michael Connely - L'étoile du désert
 Et plusieurs autres



Nouveautés jeunes

Catherine Girard-Audet - Un été au chalet BD



HORAIRE D'AUTOMNE

Mardi: 9h à 11h—14h à 16h

Mercredi: 14h à 16h— 18h30 à 20h30

*Un rappel : Si votre livre a un autocollant **PEB** vous ne pouvez pas renouveler ce livre!
 Il appartient à une autre bibliothèque qui a bien voulu nous le prêter*

Les bénévoles vous attendent avec le sourire ! 😊



ÉVÉNEMENT BÉNÉFICE FADOQ

Soirée de danse en ligne : guidée pour tous

Samedi 21 octobre à 19h salle municipale St Adelphe



Animée par : le DUO CHRISTIANE & BERTRAND

Toutes personnes de plus de 18 ans sont invitées : **membres et non-membres.**

Billets en vente : auprès des membres du conseil FADOQ au coût de : 15.00\$

De 19h à 22h30, Il y aura bar ouvert avec permis de la Régie.

Vente de vin, bière et grignotines. Un verre de vin sera offert gratuitement.

Mireille Magny	418-328-4114
Yolande Charest	418-322-5428
Michel Méthot	418-322-5428
Ginette Gagnon	418-322-5209

Danielle Boulanger	418-322-5829
Denise Demers	418-322-5589
Louise Delisle	418-322-5832

ACTIVITÉS DANS MÉKINAC



www.apham.org



www.femmekinac.qc.ca



www.aidantsvalleebastican.org

Cours de peinture

Début des cours: 02 octobre

Lieu: Salle municipale

Information et inscription contactez:

Madame Carmen Lavoie au 418 336-2157
 ou carmen-lavoie@hotmail.com





Concours de dessins de Noël



Coucou petit artiste ! 🙌

La municipalité organise cette année un concours de dessins de Noël dans le cadre de Municipalité Amie des enfants (MAE).

Le thème étant Noël, nous voulons voir ce que **représente pour toi le temps des fêtes?** Le sapin, les cadeaux, les sports d'hiver, la neige, le Père-Noël, les bonhommes de neige, la fête de Noël, etc.

Un jury de trois personnes sera formé pour choisir un dessin qui se retrouvera sur les cartes de Noël municipales.

L'artiste du dessin sélectionné recevra un cadeau d'une valeur de 100\$.

Un tirage au sort sera aussi effectué parmi tous les participants.

Huit noms seront tirés au hasard et les gagnants se mériteront aussi des cadeaux d'une valeur de 50\$ chacun.

Voici les consignes:



Être âgé entre 4 et 13 ans (étudiant au primaire).

Être résident de St-Adelphe ou être écolier/écolière à l'école Alternative de Mékinac.

Ton chef d'oeuvre doit être remis d'ici le **28 octobre prochain au bureau municipal** avec ton nom, ton âge et ton numéro de téléphone au **VERSO** de ton dessin.

Bonne chance à tous 🎅

Les oeuvres seront exposées au bureau municipal pour la période des fêtes

Les prix seront remis aux gagnants entre le 5 et le 15 décembre.



Municipalité de
Saint-Adelphe

